

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du :

24 février 2022 (en visioconférence - loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N°: 1874

Compte Administratif 2021

7 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Véronique DELFAUX (CR), Sophie VAGINAY RICOURT, Christophe MADROLLE (CR), Nathalie CHEVILLARD (CR), Didier REAULT (CD13)

<u>1 pouvoir</u>: Marielle Fabre (CD84), excusée, donne pouvoir à Anne CLAUDIUS-PETIT (CR)

<u>1 Membre absent (avec voix délibérative) excusé</u> : Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon)

<u>Participaient également (non-votants)</u>: Géraldine POLLET (CR), Céline HAYOT (région), Stéphanie MARI (CD84), Béatrice ORELLE (CD13), Jean Philippe CHAUVIN (CA Grand Avignon), Sylvie GAILLARD (CESER), Karine CAZETTES (CESER), Guy PARRAT (CESER), Jean-Yves PETIT (CESER), Annick MIEVRE (Agence de l'eau), Euriell GAZAN (NCA), Frédéric FIORE (Paierie Régionale), Géraldine BIAU (DREAL), Audrey MICHEL (ARBE), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

Membres titulaires présents ou représentés : 8 sur 9 Quorum atteint

Vu

Le compte de gestion 2021 dressé par le comptable public de l'ARPE-ARB;

Considérant

La lecture et les commentaires du compte administratif 2021 faits par Madame Anne CLAUDIUS-

PETIT, Présidente de l'ARPE-ARB;

Considérant

Que lors du vote du compte administratif 2021, la Présidente, Madame Anne CLAUDIUS-PETIT, s'est retirée de la salle pour laisser la présidence à Monsieur Christophe MADROLLE, rapporteur au budget ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide

d'approuver les résultats du compte administratif 2021 (tableau ci-dessous) en les affectant pour la valeur spécifiée tant en investissement qu'en fonctionnement (un exemplaire du compte administratif 2021 est annexé à cette délibération);

	Résultat d'exécution du budget 2021		
	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Solde d'exécution	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	659 403,94	-106 541,87	552 862,07
FONCTIONNEMENT	743 521,26	242 012,20	985 533,46
TOTAL	1 402 925,20	135 470,33	1 538 395,53

	Dépenses d'investissement	Dépenses de fonctionnement
RESTES A REALISER	107 154,78	108 797,05



Agence Régionale Pour l'Environnement – Agence Régionale de la Biodiversité

- qu'en intégrant les résultats 2021, et après prise en compte des restes à réaliser, le résultat cumulé global s'établit à 1.322.443,70 € dont 445.707,29 € en investissement et en fonctionnement :
 - o au financement de la section d'investissement c/1068 : 0,00 €
 - o à la reprise de l'excédent de fonctionnement c/002 : 876.736,41 €

Fait et délibéré à Marseille, le 24 février 2022

Pour copie conforme, La Présidente,

Anne CLAUDIUS-PETIT